



## 20 mars 12h44\*

[ \*date officielle  
du printemps ]

**L**es signes ne trompent pas, il est bien là ! Ce n'est pas seulement une date sur le calendrier...

Notre beau ciel bleu s'est réinstallé au-dessus de nos têtes, les cerisiers sont en fleur... le printemps est arrivé.

Notre Comité des Fêtes est prêt et met la dernière main à la préparation des grandes fêtes de mai, qu'il a voulu cette année "tout feu, tout flamme". Les élus de la commission fleurissement sont eux aussi dans les starting-blocks : les opérations "Fleurissement citoyen" et "Balcons fleuris" sont relancées... Inscrivez-vous nombreux et aidez-nous ainsi à embellir Marssac.

Au-delà de ces sympathiques festivités, le printemps est avant tout un temps fort de la vie municipale avec la préparation et le vote du budget. Celui-ci a eu lieu le 25 mars. Tous les détails vous en seront donnés dans le Marssac Info de mai prochain. C'est un budget raisonnable, qui garde le cap que notre équipe s'est donné : maîtriser nos dépenses de fonctionnement et d'investissement pour assurer le quotidien de notre commune, contrôler les intérêts de la commune sur la ZAC du Bourdelas et préparer l'avenir en clôturant le chantier de la maison des associations et des loisirs qui accueillera les enfants dès juillet et en lançant les études préliminaires pour la salle omnisport dont nous voulons doter notre village.

Autre sujet d'actualité sur notre commune : l'avenir de notre école. Nous avons eu la confirmation officielle de la suppression d'un poste d'enseignant à la rentrée 2009 mais nous avons obtenu le maintien de M. Estival dans son poste de direction à temps plein. C'est une première victoire mais elle est fragile. Si nos effectifs diminuent ce maintien risque d'être remis en cause. Nous avons donc besoin de connaître au plus tôt nos futurs effectifs. A cet effet, vous trouverez page 24, un questionnaire destiné à tous les parents dont les enfants sont susceptibles de fréquenter l'école de Marssac à la rentrée prochaine. Merci de prendre le temps d'y répondre, nous comptons sur vous.

Très sincèrement.

Anne-Marie Rosé

## PRECISION

Marssac info, journal Municipal  
d'information

Directrice de la publication :  
Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :  
P. Crépin, T. Stéfanon avec la  
participation des commissions  
municipales et des associations  
Création et mise en page :

P. Crépin

Tirage : 1500 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Dépot légal en cours

## RECTIFICATIF

### Cabinet infirmières Place du Barry

PARMENTIER Géraldine,  
DAX Marie-Chantal,  
GISCLARD Elisabeth  
9 place du Barry

**Le bon numéro de  
téléphone est le :  
05.63.53.21.21**

## VOTRE MAIRIE

### Horaires d'ouverture

lundi, mardi, jeudi :

8h30 - 12h et 13h30 - 17h

mercredi : 8h30 - 12h

vendredi :

8h30 - 12h et 13h30 - 16h

samedi : 9h - 12h

**Tél 05 63 55 40 47**

Fax 05 63 53 10 15

mairie-marssac@wanadoo.fr

www.mairie-marssac.org



## [ sommaire ]

<b>Plantations à la Maison des associations et des loisirs</b>	<b>p 3</b>
Concours 2009 des maisons fleuries	p 3
<b>2<sup>ème</sup> fleurissement citoyen</b>	<b>p 3</b>
Compte-rendu du Conseil Municipal Jeunes	p 4
<b>Sur les sentiers de Pagnol</b>	<b>p 4</b>
Comité des fêtes : des bénévoles chez vous	p 5
<b>La clé des champs : tout un programme</b>	<b>p 5</b>
Début de saison à la Boule marssacoise	p 6
<b>Assemblée Générale de la FNACA</b>	<b>p 6</b>
Le carnaval des tout petits	p 7
<b>La bibliothèque : information et sondage</b>	<b>p 8</b>
Le programme complet des fêtes du printemps	p 9
<b>La parole à "Bien vivre à Marssac"</b>	<b>P 10</b>
Un fruit à la récré...	p 11
<b>Des nouvelles fraîches... de 1958</b>	<b>p 12 &amp; 13</b>
Compte-rendu du Conseil Municipal	p 14 à 20
<b>Antiquités et brocante</b>	<b>p 20</b>
Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie	p 21
<b>Les murmures du vieux pressoir</b>	<b>p 22 &amp; 23</b>
Ecole : information et sondage	p 24

Maison des associations et des loisirs



## Planter, semer... embellir l'avenir

Le printemps arrive et nos agents municipaux se sont empressés de lancer la plantation de 8 arbres. 2 mûriers platanes, 2 poiriers à fleurs et 4 chênes verts ont été installés aux abords de la maison des associations et des loisirs.

Un arrosage intégré a été installé à partir d'un puits qui se trouve à proximité, dans la future cour.

Fleurir notre quotidien

## 2<sup>ème</sup> fleurissement citoyen, rendez-vous le 16 mai

Venez nombreux participer au 2<sup>ème</sup> fleurissement citoyen, le samedi 16 mai entre 14h et 17h devant la mairie. Rappel : vous possédez des plantes en surnombre dans votre jardin (vivaces, bulbes,...), vous souhaitez embellir votre cadre de vie et améliorer le fleurissement de votre village. Alors munissez-vous de pelles, gants, apportez vos plants et aidez-nous à fleurir Marssac.

Comme l'an passé, un goûter sera proposé en fin de manifestation.

*La commission municipale  
Fleurissement et cadre de vie*

## 2009 Nouveau concours des maisons et balcons fleuris

Vif succès l'an passé, le concours est de nouveau organisé pour 2009 ; les novices en jardinage, les jardiniers en herbe, les amoureux des fleurs, les passionnés de l'aménagement paysager peuvent participer à cette manifestation en venant s'inscrire sur un registre mis à leur disposition en mairie à partir du 20 avril prochain.

Ils pourront se présenter au concours dans l'une des 3 catégories : **Maisons avec jardin, balcons et jardinières, jardin potager.**

42 marssacois ont été chaleureusement remerciés et récompensés pour leurs efforts d'embellissement en 2008, alors pourquoi pas vous ?

**Renseignements : Bruno Doré 05 63 55 40 47**

Conseil Municipal Jeunes

# Nos jeunes élus au travail



**Ce compte-rendu est le fruit de la réunion du 3 mars. Il a été entièrement pris en note, saisi à l'ordinateur et envoyé par mail par Camille, secrétaire de séance. Bravo et merci.**

- Réunir les enfants pour ramasser les déchets
- Nettoyer les fientes des pigeons
- Mettre en place des sacs en papier pour que les propriétaires de chiens puissent ramasser les crottes.



**Adulte présent :** William Chèvre  
**Absente :** Mme Valax CM1

**Elus présents :**

- Thomas, Clara, Victor, Mathieu, Maclers, Camille, Nicolas, Mona, Thibault, Jade, Lyliya

**Absente :**  
Laura



**Solidarité**

- Récupérer des jouets pour les donner aux enfants défavorisés
- Correspondre avec des enfants étrangers pour découvrir comment ils vivent dans leur pays.
- Faire respecter les places réservées aux handicapés
- Travailler plus avec Aide et Action
- Collecter des bouchons pour financer les fauteuils roulants
- Favoriser le soutien scolaire et l'aide aux devoirs



**Profession de foi : différentes idées retenues**

**Environnement/sécurité**

- Faire une piste cyclable.
- Apprendre aux plus petits la sécurité routière.
- Fleurir Marssac
- Installer des bancs.

**Animation/sport/fête**

- Créer de nouveaux parcs
- Mettre en place des cours de musique
- Créer un minigolf
- Améliorer le skate parc
- Refaire le terrain de cross
- Créer un parcours de santé
- Organiser des soirées à thèmes

*Camille Canal*

Classe découverte

## Sur les sentiers de Pagnol

Début Mars, 43 enfants de CM1 sont partis en classe découverte à Sausset-les-Pins dans les Bouches du Rhône à 25 kilomètres de Marseille. Les enfants ont passé cinq jours à la découverte des richesses de la Provence, sur les sentiers de Marcel Pagnol (d'après le roman : La Gloire de mon Père, étudié en classe). Ils ont été hébergés dans un centre UFOVAL.

La semaine fut chargée, mais, aux dires des participants : "trop cool !" : rallye découverte de Sausset-les-Pins, randonnée, enquête sur le marché aux poissons à Carro, visite de Marseille, études de la pollution sur la plage, avec, pour conclure, la traditionnelle boom du dernier soir...



Éléments fournis par les associations. Pourquoi pas la vôtre ?

Comité des fêtes

## Les bénévoles bientôt chez vous !



Les bénévoles du Comité des Fêtes vont bientôt visiter chaque foyer de notre village pour présenter leur Livret de la Fête du Printemps 2009.

Ce livret est un condensé des programmes festifs que le Comité des Fêtes vous propose du 8 au 10 mai 2009 et des publicités des différents partenaires (commerçants, industriels, artisans, etc..) qui nous font confiance et chez qui nous vous invitons à privilégier vos futurs achats.

Merci de réserver un accueil à tous ces bénévoles, ambassadeurs de

notre vie associative et créateurs d'évènements destinés à tous les Marssacois.

Votre contribution, si minime soit-elle, sera utilisée intégralement pour financer toutes les manifestations que nous souhaitons gratuites, afin de n'oublier personne...

D'avance, nous vous disons **MERCI** et... à bientôt !

*Les Bénévoles du Comité Des Fêtes*

La clé des champs

## Des séjours, des activités pour tous

Les enfants ont à peine repris le chemin de l'école après des vacances de février bien remplies que déjà se profilent à l'horizon les congés de Pâques.

Pour cette période, les animateurs de la Clé des Champs ont concocté un programme d'activités autour de l'air, de l'eau et du tri sélectif.

**Les temps forts :** Un atelier de fusées chimiques et à eau ; deux rencontres avec La Courbe pour les primaires et le CLSH de Graulhet pour les maternelles (cet échange se fait avec la maison de retraite de Lagrave). Une sortie à Météo Tarn ; un grand jeu "aérien" et la participation à une animation proposée par l'association "les mouches du coche" (spectacle et

remue-méninges autour des déchets).

**Les jeunes (12 à 15 ans)** ne seront pas en reste avec un stage micro fusée la première semaine, un stage de BMX, une sortie vélo et un grand jeu de rôle dans le bois de Fauch (Florentin) la deuxième semaine. Les activités jeunes se déroulent en matinée.

**Les jeunes (14-15 ans)** vont participer à un chantier qui leur permettra en contrepartie de partir effectuer un séjour de loisir. Le lieu reste à déterminer.

**Infos diverses :** avec le retour des beaux jours les activités d'extérieur vont reprendre (foot-stade le vendredi, sculpture le mardi,

échanges maternelles/primaires au stade, balade au petit parc...).

**A signaler** que chaque dernier jeudi du mois, nous organisons un atelier cuisine où nous préparons le goûter du lendemain. Si vous avez une recette simple et facile à réaliser, si vous avez envie de partager un moment d'animation avec nous, nous fournissons le matériel, les ingrédients, l'encadrement et les petites mains...

**Dernière minute :** une émission de radio sera prochainement imaginée, réalisée et diffusée par les enfants sur le site de Marssac.

Pour tout renseignement : **la Clé des Champs, tél 05 63 81 51 02**  
lacle.deschamps.animation@hotmail.fr



## [du côté des assos]

Éléments fournis par les associations. Pourquoi pas la vôtre ?

### Je tire ou je pointe



## La Boule marssacoise : saison lancée

Le 14 mars dernier s'est déroulée à Marssac la première journée du championnat par équipes de clubs (3<sup>o</sup> division). Le soleil était au rendez-vous et les 8 équipes engagées purent se rencontrer. La Boule marssacoise était opposée à cette occasion à la "Fanny-st Juéry". Le résultat de cette rencontre, après des parties acharnées, donna une égalité parfaite puisque les deux équipes ne purent se départager : 18 à 18. Bon résultat pour nous face à cette belle équipe. Bravo à tous les joueurs.

Résultats des autres équipes : Lagrave a battu Ambialet, Bois Redon a battu Lisle sur Tarn, St Sulpice a battu Réalmont. Une excellente ambiance régna durant toute la journée.

Les championnats du Tarn ont commencé et nos licenciés représentent bien notre club puisqu'ils sont engagés dans toutes les catégories. Nous leur souhaitons un bon parcours.

Nos féminines ne sont pas oubliées, puisque le club a engagé 1 équipe pour le championnat de clubs "féminines". N'en doutons pas, elles

feront honneur à notre Club. Nos vétérans se sont qualifiés pour le 2<sup>ème</sup> tour de la Coupe du Tarn, bravo à eux et bonne route.

La Boule marssacoise souhaite lancer un appel. Nous ne disposons pas assez de jeunes dans nos effectifs. Ainsi, nous invitons les jeunes nés avant 1998 (garçons et filles) qui souhaitent pratiquer la pétanque à nous contacter au 06.69.56.50.17 où tous les renseignements utiles leur seront communiqués. Nous souhaiterions développer cette catégorie et faire goûter à nos jeunes les joies de la pétanque. Des compétitions seront organisées pour eux.

Il existe sûrement des jeunes qui aimeraient jouer, regroupons-les, formons-les et, peut-être, aurons-nous de futurs champions. Alors n'hésitez pas, contactez-nous...

### LE PRESIDENT



## Assemblée Générale de la FNACA

Le comité FNACA de Marssac, Labastide de Lévis, Bernac et Terssac tiendra son Assemblée Générale le **18 Avril 2009, à partir de 10h15, à la salle des fêtes de Marssac (Extension).**

Tous les adhérents sont cordialement invités à y participer.

Un repas pris en commun suivra cette assemblée. Mr DOAT animera l'après-midi.



Éléments fournis par les associations. Pourquoi pas la vôtre ?



## Le carnaval des tout petits



L'association R.A.M. STRAM GRAM a fêté Carnaval le 27 février avec l'association Chapi-chapo qui s'était jointe à la fête. Les Assistantes Maternelles de Marssac et de Terssac, onze enfants et quelques parents étaient présents au rendez-vous. En compagnie du groupe des grands du multi-accueil, nous avons défilé dans Marssac avec un tour très sympathique et remarqué sur le marché.

reuse, avec de grands sourires grâce à la participation de chacun.

Les enfants déguisés remercient les parents et les assistantes maternelles pour leur participation.

À bientôt pour des activités régulières le jeudi et le vendredi matin.

Pour toutes vos questions n'hésitez pas à nous contacter.

L'association RAM STRAM GRAM

Après une longue promenade, nous avons chanté ensemble avant de partager un petit goûter. La fête s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse,



**Relais Assistantes  
Maternelles  
R.A.M. STRAM GRAM  
6, rue Lilian Doiré  
81 150 Marssac sur Tarn  
Tél : 05 63 53 10 72**



## Un communiqué de "La vieille cantine" bibliothèque associative

Notre assemblée générale du 10 mars a permis au bureau de rencontrer nos adhérents et d'y associer une nouvelle recrue en la personne de Marie Josée SAVRY afin de permettre la continuité du bureau. Merci à tous ceux qui nous suivent depuis 3 ans déjà ! Notre thé dansant du 15 mars a permis à quelques danseurs de se retrouver malgré un temps magnifique.

**Le bureau**



### Notre programme

**MERCREDI 29 AVRIL 2009**

MARC GALABRU viendra nous parler de "La vie est un théâtre" et d' "Une si longue marche" le 29 avril à 17h30. Ce rendez-vous sera suivi d'un apéritif convivial.

## Sondage : et si la bibliothèque venait à vous ?

Dans le cadre d'un nouveau projet sur lequel nous travaillons, nous avons besoin de mieux vous connaître, de connaître vos envies, vos besoins... Merci de prendre quelques minutes de votre temps pour répondre à ce questionnaire. Très sincèrement.

*Toute l'équipe des bénévoles.*

Coupon à compléter et à nous retourner  
BIBLIOTHEQUE ASSOCIATIVE  
La Vieille Cantine  
Rue tonimarié  
81150 MARSSAC/TARN  
Tel. 05.63.55.47.75

VOUS NE POUVEZ PAS VENIR A LA BIBLIOTHEQUE (TROP AGE, MALADE OU INVALIDE...)

## LA BIBLIOTHEQUE VIENT A VOUS

Seriez-vous intéressé par le portage de livres à domicile par des bénévoles de la bibliothèque **oui non**

Lisez-vous **oui non**

Quel genre d'ouvrages lisez-vous	Policier	<b>oui</b>	<b>non</b>
	Roman	<b>oui</b>	<b>non</b>
	Santé	<b>oui</b>	<b>non</b>
	Histoire	<b>oui</b>	<b>non</b>
	BD	<b>oui</b>	<b>non</b>
	Autres		

Savez-vous qu'une bibliothèque existe à Marssac ? **oui non**

Savez-vous où elle se trouve ? **oui non**

Votre nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_

Réponse à nous retourner **avant le 30 avril 2009** à la mairie ou à la bibliothèque. Nous comptons sur vous !

(Entourez la case correspondante)

# Fêtes du printemps à Marssac



## un programme "de feu"!

*En mai, Marssac sera "tout feu tout flamme"*

### Vendredi 8 mai

- 8h/19h** Grand déballage d'antiquités et brocante professionnelle (rue des Ecoles)
- 21h** Retraite aux flambeaux avec les enfants des écoles et accompagnée en musique par le groupe Téquila banda... ambiance assurée.
- 21h30** Rando VTT de nuit organisée par Marssac Aventure
- 22h** Soirée disco mobile **gratuite**



### Samedi 9 mai

- 14h30** Concours de pétanque en doublette
- 19h30** Apéro-concert avec le groupe rock festif "la CAT A LYSE", un groupe qui va "allumer le feu" en prélude à la grande nuit féerique
- 22h15** Le grand moment... la grande première... le feu d'artifice (Ets LACROIX-RUGGIERI) va embraser Marssac
- 22h45** Concert du groupe SHANGHAI OSAKA qui va "rajouter de l'huile sur le feu"

### Dimanche 10 mai

- 12h** Dépôt de gerbe au Monument aux Morts / vin d'honneur à la mairie
- 14h30** Concours de pétanque en doublette
- 14h30** Après-midi récréative gratuite. Concours de vélos fleuris / démonstration de danse / radio-crochet amateur / activités ludiques

**FÊTE FORAINE**



## Notre marché du vendredi

Tous les vendredis matins, c'est jour de marché à Marssac. La place du Barry se couvre de stands variés pour une activité qui sort le village de son quotidien.

Depuis sa création à la fin des années 80, le nombre de producteurs et de revendeurs n'a cessé de croître, diversifiant l'offre des produits. Nous pouvons y découvrir des étals bien pourvus en fruits, légumes, charcuterie, volailles, fromages, poissons et coquillages, pain, gâteaux installés à côté d'un stand de vêtements et linge de maison et d'un rayon mercerie.

La place du Barry devient, le temps d'une matinée, un lieu de rencontre et de convivialité. Tout en faisant ses courses, on peut rencontrer des connaissances ou des amis avec lesquels on engage de longues discussions à propos du temps, de l'actualité, de la vie dans le village, de tout et de rien... Tous ces moments aident à tisser des liens entre les gens et contribuent à améliorer la qualité de vie dans le village.

Mais depuis un certain temps on observe une nette baisse de fréquentation, à tel point que certains marchands commencent à s'interroger sur le maintien de leur présence sur notre marché.

On peut supposer que les causes de ce phénomène sont de nature socio-économique : la baisse du pouvoir d'achat des ménages et l'effet ou la

crainte du chômage incitent les consommateurs à rechercher, plus que jamais, les moyens d'acheter au meilleur prix ; peut-être aussi certains d'entre vous ne savent-ils pas tout ce qu'on trouve au marché. Il est vrai que le vendredi matin beaucoup de gens ne sont pas disponibles, mais à cela il n'y a guère de solution, les marchands ne peuvent se trouver partout le samedi.

Nous devons être vigilants : la désaffection observée sur le marché peut très bien se répercuter sur les commerces locaux.

Alors imaginons un instant que notre marché périclité, que des commerces soient mis en difficulté... que deviendrait alors la qualité de vie dans notre village à laquelle nous sommes tous attachés et qui en fait sa réputation ?

Aussi cette situation doit être connue des tous les marssacois et inciter les élus locaux à être très vigilants et à imaginer des actions pour redynamiser notre marché.

Quant à nous, nous savons que tous les vendredis, la vie est au marché !

Vous avez des idées,  
des suggestions ?

Téléphonez-nous au  
06 67 54 40 71.

*Jean Banquet et Jean François  
Vincent, Conseillers municipaux*





"Un fruit pour la récré..."

## Apprendre à mieux manger... en s'amusant

A l'initiative du Ministère de l'Agriculture, l'opération "un fruit à la récré" s'adresse aux très jeunes enfants en les incitant à consommer davantage de fruits et légumes, aliments nécessaires à l'équilibre alimentaire. Ce sont quatre élèves de BEPA 2 PH de Fonlabour qui ont initié la démarche, en liaison avec Mme DELERUE, maîtresse d'une petite section de 20 enfants, âgés de trois et trois ans et demi, de l'école maternelle de Marssac sur Tarn et sous le couvert de M. ESTIVAL, directeur de cette même école. Pour les élèves de Fonlabour, l'objectif était de susciter chez les jeunes enfants, le goût des fruits, tous les fruits (courants et exotiques) lors des récrés. Afin que le projet se concrétise, deux ateliers ont été mis en place. L'un consacré à la confection d'un gâteau à l'ananas, d'une assiette de dégustation (papaye, mangue, banane), de bonhommes ou de maisons en utilisant des bouts de fruits et la préparation de cocktails fruités que les enfants ont dégusté avec plaisir et délectation. Le second atelier lui, était réservé à la création de pochoirs à peinture en se servant de modèles de fruits et de tableaux de fruits à l'aide de gommettes colorées.

fin, les élèves de BEPA 2 PH de Fonlabour, ont donc conçu un support de communication qui n'est autre qu'une toile cirée avec des motifs de fruits, une table présentant les réalisations des enfants (pochoirs, tableaux gommettes, photos), dans des assiettes prêtes à savourer, à la manière de Spoerri, le peintre du nouveau réalisme.

Gérard Berbessou.  
Chargé de mission.

*LEGTA D'ALBI-FONLABOUR*  
*Route de Toulouse,*  
*81000 ALBI*  
*Tél : 05.63.49.43.70*  
*gerard.berbessou@educagri.fr*



En mai 2009, un comité de pilotage doit choisir quatre des projets les plus innovants et originaux et à cette

Pages suivantes

### Des infos toutes fraîches !

Comme promis, vous trouverez pages suivantes la page 4 du "Marssac Rouffiac" de 1958 réalisé par l'Abbé Louis BEZAR. Merci à M. Frezoul pour avoir souhaité partager avec tous les marssacois ces quelques moments du temps jadis.

\*\*

Le 20 mai, à Toulouse cette fois, sur la paroisse Saint-Agne à Rangueil, s'en allait Mme Mathieu, 79 ans, la sœur de Sidonie, rue du Nord. Tout le monde la connaissait bien. On a prié pour elle ici à Marsac. De nombreux voisins sont venus assister à la messe que M. le Curé a célébrée à son intention, ne pouvant ce jour-là se rendre à Toulouse.

Il gardera un bon souvenir de cette pieuse chrétienne, comme il garde un souvenir affectueux envers sa sœur Sidonie, qui lui a rendu de si grands services au presbytère et à l'église pendant quelques années.

Que son mari et ses enfants et petits-enfants acceptent, avec l'assurance de nos prières, nos plus sympathiques condoléances.

## NOS FÊTES

### En Mai

Fête patronale de saint Orens, parfaitement réussie quant à l'organisation, à la foule nombreuse. Bel orchestre, illuminations à point. En conclusion, les jeunes étaient contents et il n'a pas plu.

A l'église, ce fut aussi très bien. Beau coup de monde et de la belle musique.

### Jeanne d'Arc. Fête Nationale.

Hommes nombreux. Beau cortège à Marsac. A Rouffiac, présence de M. le Maire. A Marsac, la réunion du Conseil municipal a duré trop longtemps. M. le Maire a dû s'excuser.

### La Pentecôte et N.-D. d'Olivières

Ce pèlerinage de N.-D. d'Olivières est devenu un vrai grand pèlerinage. Au moins 800 personnes se trouvaient réunies cette année, avec les trois paroisses de Marsac, Florentin et Rouffiac ; plus de 100 hommes ou jeunes gens.

Il y avait, il est vrai, quelques 100 enfants de l'Orphelinat. Le R.P. Descrozailles a chanté la messe sous un soleil d'or,

## Nouvelles en vrac

Avez-vous corrigé votre dernier numéro du bulletin ; n° mai-juin et non pas mars-avril comme par erreur. Celui-ci est juillet-août-septembre.

Deux familles nouvelles à ajouter depuis le mois dernier.

A la maison de Mme Fossé (remparts Saint-Orens), décédée à l'Hôpital d'Albi : M. et Mme Castagné.

Chez M. Salvatgé, avenue d'Albi, M. et Mme Chaupy, maçon.

### Souhaits de bienvenue.

A tous nos paroissiens d'été nous disons : bonnes vacances.

Nos maisons bourgeoises sont à présent remplies. Les persiennes sont bien ouvertes le jour, et la nuit la lumière brille. Tout un peuple s'y repose.

A la Ville-Vieille, il sort du monde de partout. Tout le monde est heureux de revenir au pays. Je suis le Curé de tous. A tous je dis encore : Dieu vous bénisse en vos vacances.

Nouvelles reçues de Cana en Galilée — et Jérusalem — de la part de Mme de La Verrière, qui est allée revoir sa fille et ses petits-enfants ; son gendre est délégué de l'O.N.U. en terre d'Israël.

Mme de La Verrière est rentrée enchantée de son voyage. Elle a ramené à Ferret ses petits-enfants. Elle nous dit avoir aussi de bonnes nouvelles des Africains.

M. et Mme Dirat ont eu la joie, le 15 mai dernier, d'apprendre qu'à Mulhousse leur fille, Mme Bernard Lesage, avait donné une petite sœur, Florence, au petit Alain-René déjà grand bientôt d'un an.

Frédéric Louis, de Tourtignac, a quitté Salvagnac pour aller porter ses galons comme brigadier-chef dans la gendarmerie de Dourgne. Félicitations.

M. Combres, de la Ville-Vieille (grand-rue) a fêté dernièrement sa Légion d'honneur. Bravo ! Nous le félicitons de tout cœur. Il le mérite bien. Que son asthme lui laisse un peu de répit pour bien pro-

l'église, à condition que les lieux soient aménagés pour.

Alors peut-être pourra-t-on voir déménager aussi le poids public et le transférer au maître de l'E.D.F. qui font vraiment triste figure sur cette place qui sera bientôt très belle.

Des cabinets, une borne-fontaine, godaillage de toutes les rues, aménagement de la salle des jeunes, réfection de la toiture de l'église, presbytère avec son garage, voilà un travail d'équipement qui se pose un peu là.

Mais il y a encore la voûte de l'église qui attend ; elle n'attendra pas longtemps, elle ne peut plus attendre. Elle le dit assez. Tous les jours elle laisse tomber quelques débris. Le lendemain de la Communion, une jolie brigue a failli tomber sur le crâne du Père prédicateur. Les barrières ont été remises. Attention !

A Guille, une jolie croix de carrefour a été bénite sur la propriété de Mme Vve Anglès. Bel exemple à suivre. Relevons parlez-moi pour les béni. Bel acte de foi et aussi d'espérance.

## Succès scolaires

### MARSSAC

Brevet sportif scolaire : Nadine Duquesnois (très bien), Rose-Marie Fort (très bien), Sylvain Malet (assez bien).

Brevet sportif populaire : Anne-Marie Boyé (très bien), Claudine Durand (bien), Jeanine Faloppa (très bien), Yvette Galau (assez bien), Hélène Homère (assez bien), Yolande Lasserre (bien), Colette Martin (assez bien), Nicole Fount (bien), Roseline Raynal (bien) — Galau Robert, Gonzalez Manuel (bien), Orsolini Aldo (bien), Poquet Claude (bien), Rachedi Angel (bien), Viguier Eloi (très bien).

Certificat d'études : Fort Rose-Marie, Duquesnois Nadine.

Entrée en sixième : Violette Cahuzac, Claudine Durand, Martine Gach, Hélène Homère. — Guy Laval, Noé Gaillard, Gonzalez Jacques, Aldo Orsolini.

Entrée en cinquième technique : Nadine

## Médecin athée puis Père franciscain et pionnier de la psychotechnique

Le R. P. Gemelli, qui vient de fêter ses noces d'or sacerdotales, était au début de ce siècle incroyant et athée.

Il exerçait alors la médecine et ses recherches sur l'hypophyse et les surrénales furent un apport à l'endocrinologie naissante. La rencontre d'un de ses confrères, chrétien exemplaire, le Docteur Necchi, le remua profondément et il se convertit le Jeudi-Saint 1903.

Un autre épisode, qu'il a conté lui-même, contribua à l'acheminement vers son service militaire. On amena à l'infirmerie un soldat dont la tuberculose avait fait une triste épave. Le malade, un pauvre illettré venu des Abruzzes, se savait condamné.

— Docteur, dit-il un jour au jeune médecin socialiste, je vais mourir loin des miens... Si maman était ici, elle me donnerait un baiser. Ne voudrais-tu pas me donner un baiser, toi ?...

Dominant sa répugnance, le docteur embrassa le moribond. Un sourire parut sur le visage de celui-ci, un sourire tel un rayon de soleil : « Merci !... Voudrais-tu, maintenant, aller trouver l'amônier et lui demander de m'apporter la communion ? »

Quelques minutes plus tard, le prêtre et le médecin se trouvaient au chevet du mourant. « Pour la première fois de ma vie, conclut le P. Gemelli, je fis l'enfant de chœur, mais un enfant de chœur qui ne savait aucune réponse aux prières du prêtre. Jamais pourtant comme alors je

même se décourageait. Il ne faut jamais se décourager. Le beau temps est toujours avec nous ou il dure le temps qu'il faut pour la cérémonie. Nous en avons fait souvent l'expérience depuis la première année du vœu où nous n'eûmes pas le courage de sortir de notre église de Mars-sac. Mais Rouffiac descendit malgré la pluie et nous attendit pour une deuxième messe dehors à Olivieges. (commencée sous le parapluie, finie avec le soleil). Depuis, nous avons eu toujours du beau temps pour nos fêtes. Est-ce un signe ? Et pour-quoi pas. Je veux en avoir la conviction très nette.

Le prédicateur de la matinée fut un R. P. rédemptoriste, qui avait prêché la veille la communion solennelle à Florentin. Il eut la gentillesse de rester pour nous édifier et il le fit avec conviction et grande piété. Nous aurons l'occasion de le revoir.

Très belle messe avec de beaux chants et surtout de bien nombreuses communions. Les enfants amenés ou portés par les jeunes mamans étaient cette année particulièrement nombreux.

Merci encore aux Marssacois pour avoir si bien reçu les petits orphelins.

#### Le 15 juin : Fête de la Sainte-Enfance.

Dans les deux paroisses avec le même prédicateur encore jeune, 6 ans, Régis Fount. Il a prêché divinement bien et surtout avec un aplomb et un sérieux !... La valeur n'attend pas le nombre des années. Tenez-vous bien ; sa maman et son papa en étaient tout émus. Il était lancé, aussi a-t-il accepté d'évangéliser les Rouffiacois. La petite Sœur, le Suisse, Chinois et Chinois : cela faisait tout un monde. Drapeaux et oriflammes donnèrent un air de fête et de joie bien enfantine.

**Le 22 juin : Communion Solennelle à Marsac et à Rouffiac.** (Voir compte rendu plus haut.

Bénédiction de N.-D. de la Route (N.-D. de Miséricorde).

#### Juillet

Mois calme, mois de vacances. Bruxelles-Paris, d'une part ; Venise d'autre part, sont parties remises pour ce qui est de l'organisation des cars. Mais Bruxelles a eu quelques visites marssacoises tout de même et malgré tout.

Baccalauréat 2<sup>e</sup> partie : Christian Laval.  
Baccalauréat moderne, 1<sup>re</sup> partie : Nicole Tournier.

B.E.P.C. : Danielle Rhoc.

C.A.P. Maroquinerie : Annie Viguier.

C.A.P. mécanique auto : J.-Pierre Marty.

B.E.I. probatoire d'électro-mécanicien : Rolland Hermet.

C.A.P. ajusteur : Maurice Lasserre.

#### ROUFFIAC

**Certificat d'études primaires :** Simone Amiel, Annie Biau, Madeleine Viguier (premier prix du canton), Claude Fonvieille, Michel Roques.

**Admission en sixième. — Admises sans examen :** Monique Recoules, Josette Pailhas, Geneviève Desroches.

**Admise après examen :** Nadine Carré.

**Brevet sportif scolaire :** Madeleine Viguier, Annie Biau, Michel Roques.

**Brevet sportif populaire :** Madeleine Viguier (assez bien), Annie Biau (bien), Michel Roques (bien), Monique Recoules (assez bien), Evelyne Pommier (bien), Elifette Biau (assez bien), Monique Fabre (très bien), Nadine Carré (très bien), Michel Viguier (très bien), André Vaisières (assez bien), Jean-Claude Clergue (assez bien).

**Brevet :** Lucienne Bastide et Simone Fabre.

Félicitations à tous ces jeunes lauréats et remerciements à leurs maîtres dévoués. Nous faisons des vœux pour la réussite de quelques-uns moins privilégiés pour la session prochaine.

#### DERNIERE HEURE.

Nous apprenons que par suite de circonstances non imputables à leur bonne volonté, nos jeunes ne pourront célébrer extérieurement la deuxième fête patronale que le 24 août, au lieu du 17 comme prévu.

Il faudra peut-être aussi retarder la solennité de saint Roch. Nous aviserons en temps voulu.

Espérons aussi que les deux fêtes de Marsac et de Rouffiac ne se gêneront pas trop l'une l'autre. Ce n'est pas du même secteur tout à fait.

Depuis lors le R. P. Gemelli a créé l'Université Catholique Italienne de Milan qui rassemble, en cette année scolaire, 11.000 étudiants. Il y a adjoint une école de spécialisation en psychologie du travail et en psychotechnique. Ses travaux en ce domaine font autorité.

Peu d'hommes ont autant contribué à réconcilier la science et la foi.

## Pour rire un peu

### Signe des temps

Un monsieur se présente au bureau d'une Compagnie d'assurances pour contracter une police sur la vie. L'employé lui demande :

« Avez-vous une voiture ? — Non, répond le client. — Vous déplacez-vous en taxi ? — Non. — En autobus ? — Non. — En métro ? — Non, répond toujours le monsieur. — Navré, monsieur, nous ne tenons pas à assurer les piétons. »

### Ami-Ami

Un Français rencontre un Chinois à Hong-Kong.

On se serre la main. On fait amitié et on va boire un whisky.

Le Français lève haut son verre :

« Tchîn !... Tchîn ! »

Le Chinois brandit le sien à son tour.

« France ! France ! »

### Les accidents !

Après une conférence de Paul-Emile Victor, une auditrice s'approche de l'auteur :

— Vous ne craignez pas les icebergs ?

— Non, dit le célèbre explorateur.

— Pourtant... Si votre bateau heurtait l'un d'eux, qu'arriverait-il ?

— Rien, fit Paul-Emile Victor ; il en faut davantage pour qu'un iceberg ne poursuive pas sa route !

Albi. — Impr. des Orphelins-Apprentis.  
Le Gérant : C. BARDUEN.

**- CONSEIL MUNICIPAL -**  
**Séance du mercredi 25 février**  
**2009**  
**à 20 heures 30**

L'an deux mille neuf et le mercredi vingt-cinq février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ, Maire.

**Présents :**

Anne-Marie ROSÉ, Maire ;  
Bruno LADOUCKETTE, Bruno DORÉ, Lydie PICARONIE, Jean-Pierre PUJOL, Anne ROUMEGAS-PORCHE, Adjoints ;  
Jean BANQUET, Véronique BOSC, Colette DURAND, Dominique FERRIÈRE, Christiane GÉLIS, Isabelle NESPOULOUS, Jean-Charles NEHR, Philippe NEUVILLE, Gilbert ROCHE, Thierry STÉFANON, Christelle SUAOU, Isabelle VILAS, Jean-François VINCENT, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés et représentés :**

Pascal CRÉPIN représenté par Bruno DORÉ  
Thierry MALLÉ représenté par Bruno LADOUCKETTE

**Absents :** Cendrine GATUMEL, Jean-Marc WISNIEWSKI.

Madame le Maire ouvre la séance en sollicitant les observations au compte-rendu du dernier conseil. Madame Christelle SUAOU indique qu'elle pensait que le montant de la participation au repas des aînés avait été fixé à 15 euros par personne pour les conseillers municipaux. Madame le Maire et Madame PICARONIE rappellent que le repas initialement prévu à 15 euros était passé à 17 euros du fait de l'ajout d'un plat. Le montant à régler par les élus était donc bien de 17 euros.

Madame le Maire sollicite et obtient l'autorisation de rajouter une délibération à l'ordre du jour :

- Contrat territorial
- Demande de subventions

Est ensuite abordé l'ordre du jour.

**Demandes de subventions sur opérations d'investissement**

**SDET TRAVAUX DE DISSIMULATION DE RESEAUX**  
**PROGRAMME ARTICLE 8**

Madame le Maire expose que le Syndicat Départemental d'Energie du Tarn a mis sur pied un programme annuel de dissimulation de réseau dénommé Article 8. Dans le cadre de ce programme, le S.D.E.T. réalise chaque année des travaux pour le compte des collectivités, à charge pour celles ci de participer à hauteur de 30% du montant H.T. des travaux.

La municipalité a donc fait appel au service technique du SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DU TARN (S.D.E.T.) pour l'étude de la dissimulation des réseaux Basse Tension Impasse Tourseilles, sur le P9 Tourseilles. Après une visite sur le terrain et l'étude du projet, il s'avère que le montant estimatif de l'opération est de 10 000 euros H.T, maîtrise d'œuvre comprise. La participation de la commune serait donc de 3000euros H.T. c'est-à-dire 30% du montant H.T. des travaux. Le S.D.E.T. appellera simultanément la participation de la commune et celle d'EDF qui participe pour sa part à hauteur de 40 % du montant H.T. des travaux. Il prendra à sa charge les 30% restant à couvrir et se charge de récupérer la T.V.A.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de donner son aval au Syndicat Départemental d'Energie du Tarn pour la réalisation de cette opération dans le cadre du programme Article 8 2009.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- APPROUVE la proposition qui lui est faite,
- AUTORISE Madame le Maire à effectuer toutes

les démarches nécessaires et à viser toutes les pièces administratives qui se rapporteront à cette opération.

## **OPERATION D'EQUIPEMENTS 2009/DEMANDE DE SUBVENTION DGE**

Monsieur Bruno DORÉ, Adjoint délégué à l'Urbanisme et aux Travaux, informe l'assemblée de l'appel à projets au titre de la Dotation Globale d'Equipements (DGE) reçu en mairie courant Janvier. Les dossiers préparés par la Commission Urbanisme-Travaux ont été examinés au regard des critères d'éligibilité à la DGE.

Trois projets ont été retenus pour présenter une demande de subvention DGE. Monsieur Bruno DORÉ présente ces projets à l'assemblée.

### **1. Aménagement et mise en sécurité des abords de la Maison des Associations et des Loisirs (CLAE/CLSH)**

Monsieur Bruno DORÉ présente à l'Assemblée les trois opérations éligibles à la Dotation Globale d'Equipement des Communes : la création d'une cour en stabilisé, la pose d'un gazon synthétique et la mise en place d'un cheminement piéton, de clôtures séparatives avec portillon et de clôture de protection en fond de parcelle.

Par ailleurs Monsieur DORÉ indique que des plantations d'arbres sont prévues pour ombrager la cour. Monsieur Jean BANQUET souligne la nécessité de prendre en compte une possible extension du bâtiment avant de faire le choix des lieux d'implantation de ces arbres. Monsieur MANDIRAC, responsable des services techniques, précise que cette donnée a été prise en compte.

### **2. Mise au norme d'isolation phonique et thermique : Rénovation des ouvrants de l'école élémentaire**

Monsieur Bruno DORÉ rappelle qu'en 2008 une partie des fenêtres de l'école élémentaire a été remplacée par du matériel répondant aux nouvelles normes d'isolation phonique et thermique. Le projet présenté à la préfecture consiste à poursui-

vre l'opération afin que toutes les fenêtres et portes de l'école élémentaire soient conformes à ces nouvelles normes. Seuls les deux ensembles menuisés dans la classe 8 ne seront pas changés car déjà équipés de volets roulants neufs en 2007.

### **3. Aménagement de Sécurité en zone urbaine : mise en place d'un plateau traversant**

Monsieur Bruno DORÉ présente à l'assemblée le projet de mise en place d'un plateau traversant au niveau du chemin de la Soucane. Le but poursuivi par la mise en place de cet aménagement est de parvenir à casser la vitesse des véhicules à ce niveau et de mieux sécuriser ainsi les déplacements des piétons.

Il précise que cet aménagement a été préconisé par les services du Conseil Général en charge de la sécurité routière.

Monsieur Philippe NEUVILLE, tout en reconnaissant l'intérêt de casser la vitesse à cet endroit, indique que la limitation à 30 km/h déjà existante entre la Soucane et le giratoire des Trincades n'est respectée par personne. Monsieur Jean-François VINCENT appuie cette position en mentionnant l'inutilité de panneaux qui ne sont pas respectés.

Monsieur Bruno DORÉ indique que cette question s'est posée mais que la distance entre le futur plateau traversant et le rond-point sera trop faible pour rétablir une zone à 50 km/h.

Monsieur Philippe NEUVILLE soulève ensuite la question du renforcement de l'éclairage au niveau du plateau traversant. Monsieur Jean-Pierre PUJOL, souligne que ce renforcement sera d'autant plus nécessaire à l'avenir que la réouverture de l'Amazonie est annoncée pour le printemps 2009. Monsieur Bruno DORÉ propose d'étudier ce renforcement avec le SDET.

Projet 1 : Aménagement et mise en sécurité des abords de la Maison des Loisirs

Catégorie 8 : Bâtiments relatifs à l'accueil de la petite enfance et aux activités périscolaires

Coût de l'opération : 46 401.21 euros TTC

Financement

DGE 19 398.50 euros (50% du HT)

Commune 27 002.71 euros

Projet 2 : Rénovation des ouvrants de l'école élémentaire

Catégorie 4 : Bâtiments scolaires 1er degré

Coût de l'opération : 21 067.54 euros TTC

Financement

DGE 8 807.50 euros (50% du HT)

Commune 12 260.04 euros

Projet 3 : Petit aménagement de sécurité en zone urbaine- Mise en place d'un plateau traversant

Catégorie 7 : Voirie communale publique

Coût de l'opération : 12 665.88 euros TTC

Financement

DGE 4 236.00 euros (40% du HT)

Commune 8 429.88 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-AUTORISE l'ouverture de crédits au BP 2009 pour la réalisation de ces opérations :

-SOLLICITE l'aide financière de l'Etat au titre de la DGE pour leur financement de cette opération à hauteur de

19 398.50 euros pour le projet 1 : Aménagement et mise en sécurité des abords de la Maison des Associations et des Loisirs

8 807.50 euros pour le projet 2 : Rénovation des ouvrants de l'école élémentaire

4 236.00 euros pour le projet 3 : Petit aménagement de sécurité en zone urbaine - Mise en place d'un plateau traversant

### **Contrat de Développement Territorial**

Demande de subvention pour l'aménagement des abords de la Maison des Associations et de Loisirs  
Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la Maison des Associations et de Loisirs a été cofinancée en partie par le Conseil Général du Tarn et le Conseil Régional Midi-Pyrénées dans le cadre du contrat d'agglomération.

Cependant l'appel à subventions fait à l'époque ne prenait pas en compte les travaux d'aménagement

et de mise en sécurité des abords du bâtiment.

Aussi, Madame le Maire propose à l'assemblée de présenter une demande de subvention pour cette dernière tranche de travaux dans le cadre du nouveau contrat territorial.

### **Aménagement et mise en sécurité des abords de la Maison des Associations et de loisirs**

Dépenses HT

Aménagements extérieurs 19 515 euros

Gazon synthétique 14 820 euros

Clôture 4 462 euros

Plantations 6 210 euros

Le coût total de l'opération s'élève à 45 007 euros HT.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré charge Madame le Maire :

- DE PRESENTER ce projet aux partenaires du contrat de développement territorial en vue de son financement par le Conseil Général et le Conseil Régional.

Monsieur Jean BANQUET demande si les travaux de la rue des Lizes pourraient faire l'objet d'une demande de subvention. Madame le Maire indique que ce dossier est actuellement étudié par les assureurs du propriétaire et de l'entreprise ayant réalisé les travaux entraînant les dégradations. La commune est dans l'attente des conclusions de ces négociations.

### **Finances**

ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRESOR  
CHARGE DES FONCTIONS DE RECEVEUR DE LA COMMUNE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un arrêté interministériel, en date du 16 Décembre 1983, a fixé les conditions d'attribution de l'indemnité de Conseil aux comptables du Trésor chargés des fonctions de Receveur des Communes et Etablissements Publics Locaux.

Il précise que les Receveurs Municipaux sont autorisés à fournir aux Collectivités Locales des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable, notamment dans les domaines à :

- l'établissement des documents budgétaires et comptables ;
- la gestion financière, l'analyse budgétaire, financière et de la trésorerie ;
- la gestion économique,
- la mise en œuvre des réglementations économiques, budgétaires, financières.

Ce même arrêté précise qu'une nouvelle délibération doit être prise suite au renouvellement du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, considérant les services rendus par le comptable du Trésor en charge des fonctions de receveur de la commune, décide à l'unanimité :

-DE LUI ALLOUER, chaque année durant le mandat municipal en cours, l'indemnité de conseil calculée par application du tarif prévu par l'arrêté interministériel visé ci-dessus, au taux de 100 %.

**TAXES ET PRODUITS IRRECOURVABLES : ADMISSION EN NON VALEUR**

Madame le Maire informe l'assemblée de l'impossibilité constatée par le Trésor Public de recouvrer les produits suivants :

Budget Principal		
Exercice 2007/2008	Divers	63.14 euros
	TOTAL	63.14 euros
Budget Assainissement		
2005 assainissement		4.93 euros
2006 assainissement		52.18 euros
2007 assainissement		59.63 euros
2007 assainissement		27.85 euros
2008 assainissement		4.49 euros
	TOTAL	149.08 euros

Afin de régulariser les produits irrécouvrables dans les comptes de la commune, Madame Le Maire demande que ceux-ci soient admis en non

valeur pour la somme de :  
 -63.14 euros au budget principal de la commune  
 -149.08euros au budget assainissement de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

-D'ADMETTRE en non valeur le montant de ces produits irrécouvrables.

**ADHESION AU SIAEPG DES COMMUNES D'AMARENS, FRAUSSEILLES ET NOAILLES**

Mme le Maire informe l'assemblée que les communes d'Amarens, Frausseilles et Noailles (pour une partie de son territoire) souhaitent adhérer au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Gaillacois et que toutes les communes du SIAEPG sont appelées à se prononcer sur cette demande.

Considérant que les communes d'Amarens, Frausseilles et Noailles (pour une partie de son territoire) souhaitent adhérer au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Gaillacois et viennent de faire parvenir au Président les délibérations de leurs Conseils Municipaux respectifs, se prononçant en ce sens,

Considérant que ces adhésions s'inscrivent dans la logique de solidarité et de coopération intercommunale qui fonde la démarche du SIAEPG depuis sa formation,

Considérant que les enjeux économiques et tout particulièrement patrimoniaux ne s'opposent pas à ces adhésions,

VU l'article L5211-18 du CGCT,  
 VU l'article 11 des statuts du SIAEPG,  
 VU les délibérations des Conseils Municipaux d'Amarens en date du 12 décembre 2008, de Frausseilles en date du 15 décembre 2008 et de Noailles en date du 10 décembre 2008,  
 VU la délibération du SIAEPG en date du 11 décembre 2008 acceptant l'adhésion de ces trois communes,



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTTE l'adhésion au SIAEP des communes d'Amarens, Frauseilles et Noailles,
- DONNE tout pouvoir à Madame le Maire pour accomplir les démarches nécessaires à ces adhésions.

### CAF CONTRAT ENFANCE JEUNESSE VALIDATION DE L'ETAT DES DEPENSES REELLES 2008

Madame le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir approuver l'état des dépenses réelles de la commune en 2008 dans le cadre du contrat enfance jeunesse.

Réalisation des actions nouvelles prévues au schéma de développement :

reçu un courrier de Monsieur l'inspecteur d'académie du Tarn en date du 20 janvier l'informant de la fermeture prévisible d'un poste d'enseignant à l'école de Marssac. Elle précise qu'elle a répondu à ce courrier en insistant sur l'importance des bouleversements que les décisions de l'éducation nationale, toutes concentrées sur la prochaine rentrée scolaire (RASED, RER, suppression de poste enseignant) imposaient à notre groupe scolaire et en demandant à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de réétudier sa position. Elle indique en outre que, suite à ce courrier, elle a rencontré Monsieur l'Inspecteur le mardi 24 février à 8h, accompagnée de Madame Lydie PICARONIE, adjointe déléguée au Social et à la Solidarité, et de Monsieur Philippe NEUVILLE. Une dizaine de parents s'étaient mobilisés ce matin là devant l'inspection d'académie mais aucun d'eux n'a pu prendre part à la réunion, comme elle le leur a proposé, faute de disponibilité.

EQUIPEMENTS ET SERVICES (nom de la structure)	GESTIONNAIRES	MONTANT DU FINANCEMENT DE LA MUNICIPALITE EN 2008 PAR ACTIONS CONTRACTUALISEES	NATURE DU FINANCEMENT (salaires, eau, chauffage, subvention de fonctionnement, ...)
		FONCTIONNEMENT	
Crèche CHAPI-CHAPO	Association CHAPI CHAPO	410 euros	Charges de personnel (entretien espaces verts)
CLAE et CLSH	Association LA CLÉ DES CHAMPS	7 405 euros 2 500 euros 400 euros 400 euros 54 215 euros 690 euros 93 813 euros	Location préfabriqué Charges de fonctionnement eau, gaz, électricité, Produits d'entretien sanitaires Téléphone Charges de personnel (mise à disposition) Déplacement d'un véhicule Subvention communale
TOTAL		159 833 euros	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE l'état des dépenses réelles tel qu'établi ci-dessus.

Madame Anne ROUMÉGAS-PORCHE souhaite que l'on fasse le point sur le plafond des aides CAF. Madame le Maire indique qu'un nouveau contrat sera mis en place à la fin de l'année et qu'il faut s'attendre à être moins soutenu qu'auparavant.

### QUESTIONS DIVERSES

#### ECOLE

Madame le Maire indique à l'assemblée qu'elle a

Cette rencontre a permis de préciser les points suivants et les évolutions probables :

- Suppression du mi-temps de Monsieur DERAY, animateur du Réseau d'Ecoles Rurales
- l'Education Nationale se retire de nombreux Réseaux d'Ecoles Rurales dans tous le Tarn. Celui des Rives du Tarn dont fait partie la commune de Marssac est un des plus atypiques à cause du caractère péri urbain de notre commune. Il est à ce titre un des premiers concernés par cette campagne de suppression.

Toutefois Madame le Maire propose de se rapprocher du Conseil Général, qui cofinance les actions du RER à hauteur de 20 euros/élève aux côtés de

la commune qui apporte 10 euros/élève, afin de maintenir certaines animations qui pourraient éventuellement être mise en place par le directeur de l'école.

#### **- RASED (Réseau d'Aide Spécialisé pour les Enfants en Difficultés)**

Toujours dans le cadre des réductions d'effectifs voulus par l'Education nationale, le RASED ne sera plus rattaché à l'école de Marssac et il n'y aura donc plus de poste d'enseignant RASED sur notre école. Toutefois, les élèves qui en auront besoin pourront continuer de bénéficier de l'intervention d'un enseignant RASED. Selon Monsieur l'inspecteur d'académie, la mise en place des deux heures de soutien scolaire vient suppléer en partie le travail des enseignants du RASED, rendant moins nécessaire leur présence dans les établissements.

#### **- Suppression d'une classe à la rentrée scolaire 2009/2010**

Madame le Maire indique que cette suppression est certaine en raison d'une baisse prévisionnelle des effectifs. Monsieur Philippe NEUVILLE précise que sur vingt six postes à supprimer dans le Tarn, Marssac était en sixième position.

Suite à cette suppression de poste, le nombre de classes passant de 14 à 13, la décharge d'activité du Directeur aurait dû être ramenée à un mi-temps. Cependant Monsieur l'Inspecteur a entendu les arguments des élus qui ont souligné l'importance des bouleversements provoqués par la mise en œuvre simultanée de toutes ces mesures. Il semblerait donc que, pour une année du moins, le poste de direction soit conservé à plein temps. L'avenir de ce mi-temps reste lié à terme à l'évolution générale des effectifs en 2010 / 2011.

Monsieur Philippe NEUVILLE donne des éléments sur le projet de restructuration des écoles en établissements publics d'enseignements primaire. Cette restructuration s'imposerait pour tout groupe scolaire de plus de 15 classes. Ces établissements fonctionneraient avec un Chef d'Etablissement, un Conseil d'Administration et un Secrétaire Général. Madame le Maire rappelle que ce projet est ancien et que jusqu'à présent les syndicats enseignants s'y sont déclarés hostiles. Il

n'est donc pas sûr qu'il voit le jour.

#### **Tarn Habitat**

Madame le Maire indique au Conseil que, suite à la visite des logements HLM de Jarlard par un groupe d'élus, un courrier a été adressé à Tarn Habitat pour demander la prise en compte des orientations communales pour la première opération de construction de logements sociaux sur la ZAC du Bourdelas

Elle précise en outre que, lors du prochain conseil municipal, il y aura lieu de se prononcer sur la question d'une construction en R+1 ou R+2 (Rez de chaussé + 1 ou 2 étages) pour cette opération.

Monsieur Jean BANQUET présente un reportage photographique sur divers collectifs sociaux ou non, à Carmaux, Gaillac et Le Séquestre, afin que chacun puisse de faire une idée de l'impact visuel des logements en R+1 ou R+2.

#### **Informations diverses**

26 février, 20h15 : réunion information sur les commissions extra-municipales. Une information a été diffusée dans le Marssac Info et la Dépêche. Trois thématiques sont envisagées :

\* Solidarité handicap : coordonné par Lydie PICARONIE, adjointe déléguée au Social et à la Solidarité -

\* Déplacements doux, voirie : coordonné par Bruno DORÉ, adjoint délégué à l'Urbanisme et aux Travaux

\* Propreté environnement : coordonné par Bruno LADOUCKETTE, adjoint délégué à l'Administration Générale et aux Ressources Humaines

Monsieur Jean-François VINCENT demande des explications quant aux règles de fonctionnement de ces commissions et aux règles de représentation des élus.

Madame le Maire rappelle que ce projet est en phase initiale, le cadre est donc léger et sera à adapter à la participation et aux attentes des citoyens. Pour le moment il est souhaitable que deux ou trois élus soient présents dans chaque



commission. Les commissions seront réunies autour d'un ordre du jour et un compte-rendu de réunion qui sera diffusé à tous les élus. Elles auront un rôle consultatif. Un point sera fait après six mois de fonctionnement.

Monsieur Philippe NEUVILLE indique que certaines personnes ne reçoivent pas le Marssac Info. Monsieur Thierry STEFANON fera le nécessaire pour y remédier. Il rappelle que la distribution est faite par des bénévoles et qu'il peut y avoir quelques erreurs ou retards.

Monsieur Jean BANQUET appelle l'attention des élus sur la fréquentation en baisse du marché du vendredi. Il propose de faire un article dans Marssac Info pour rappeler aux marssacois que ce marché existe mais qu'il pourrait malheureusement disparaître s'il n'est pas suffisamment fréquenté.

Monsieur Bruno LADOUCETTE informe l'as-

semblée que Monsieur Romain NAVARRO, employé des Services Techniques, a demandé sa mise en disponibilité pour raison personnelle. Il sera donc remplacé pour trois mois dans un premier temps, puis pour la durée de sa disponibilité (un an renouvelable trois fois). L'information sur la vacance de poste a été diffusée à l'ANPE, par le canal du Centre de Gestion (site et support papier). La commission du personnel se réunira pour établir une pré sélection des candidats sur CV. Ceux ci seront ensuite reçus en entretien.

Monsieur Philippe NEUVILLE souhaite savoir quand les documents préparatoires au vote du budget seront transmis aux conseillers municipaux. Madame le Maire et Madame Anne ROUMEGAS-PORCHE, Adjointe déléguée aux Finances, proposent une réunion d'information ouverte à tous les élus le vendredi 20 mars à 18h30.

## Une organisation du comité des fêtes

### MARSSACOIS(E)S, VOUS AVEZ LA PAROLE

Marssac Info se veut la caisse de résonance de notre village. Marssac Info est VOTRE journal. Suggestions, commentaires, offres de services, demandes... ou encore désir d'animer une rubrique qui vous tient à coeur (vieilles photos, portraits, critiques littéraires, bourses d'échange...), rien de plus simple ! Contactez-nous, envoyez-nous vos éléments par mail ou déposez-les à l'accueil de la Mairie. A bientôt !

Pascal Crépin - 06 37 74 30 54  
pascal.crepin@wanadoo.fr

Thierry Stéfanon  
06 23 87 24 98  
thierry.stefanon@wanadoo.fr



19 Mars 1962

# Fin de la guerre d'Algérie

“En ce 47e anniversaire du cessez-le-feu, le 19 mars 1962, nous nous retrouvons devant ce monument aux Morts pour rappeler que durant la guerre d'Algérie et les combats de la Tunisie et du Maroc, près de 30 000 camarades de combat ont été tués.

N'oublions pas non plus les disparus et les victimes civiles. Seule journée historique et incontournable.

Souvenons-nous : la mémoire et le souvenir peuvent se perdre très vite. Soyons attentifs pour que les générations futures prennent conscience que, grâce à tous les anciens combattants, notre pays est libre et vit actuellement, depuis plus de 45 ans, dans une République apaisée de la haine et des vengeances guerrières.

Et, si nos enfants et petits-enfants abandonnent notre héritage et prêtent l'oreille aux sirènes de la guerre, nous ne pourrions en être tenus pour responsables.

Aujourd'hui comme demain, il faut bannir les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité.

Proclamons notre volonté de maintenir les valeurs de Justice, de Liberté et de Patriotisme.

Restons et soyons toujours les meilleurs de la solidarité, de l'amour du prochain et de la Paix.”

Discours de commémoration du Comité National de la FNACA



COMMANDEMENT SUPERIEUR DES FORCES  
EN ALGERIE

Le Général

**ORDRE DU JOUR N°11**

A TOUTES LES FORCES DE L'ORDRE

*Le cessez-le-feu qui vient d'intervenir met fin à plus de sept années de combats au cours desquelles notre armée avait la mission de s'opposer aux actes de force d'un adversaire souvent exalté mais toujours courageux.*



Au fait, je n'avais pas encore eu le temps de vous le dire mais le marché de Noël m'a ravi. Quelle ambiance! On m'avait décoré de fort belles guirlandes et le brave sapin s'était fait tout petit pour ne pas s'imposer. C'était moi le plus grand, je dominais la place. Du coup je me suis pris pour le roi du marché. J'aimerais tellement que de telles rencontres se fassent plus souvent.

## Les murmures du vieux pressoir



A propos de la place, j'avais dans mon premier murmure accusé le départ des journaux d'avoir donné au Barry un peu plus de tristesse. Manu, notre sympathique "Patron de presse", celui sans qui Marssac serait privé d'une partie d'info, est venu me parler. Il m'a dit deux choses que je n'avais pas vues : tout d'abord, la place est devenue plus calme le jour où l'on a fermé la sortie côté Caisse d'Epargne et qu'à la suite de ça, l'activité de son commerce s'en était ressentie. Allez le voir, il vous expliquera. Je regrette donc de lui avoir tout mis sur le dos et lui présente mes excuses les plus "empressées". Alors depuis j'ai observé, j'ai fait parler les gens. J'ai surtout fait parler ceux qui viennent à Marssac pour la première fois et entrent en voiture pour se garer sur la place. Pour se garer, très bien, mais c'est pour en sortir : une vraie souricière. Une petite flèche "Sortie" vise directement la porte de l'église! Dans le doute ils préfèrent ne pas entrer dans la maison du culte et suivent les panneaux "Parking Saint Orens" se disant que tout parking est de sortie facile. Erreur fatale, les voilà pris au piège.

Les circonstances ont fait que mon dernier murmure a été un peu plus qu'un murmure. Vous savez, ma vie a été dure, dans ma longue carrière on m'a serré la vis : c'était ma destinée. Parfois de très gros bras s'y mettaient à plusieurs et serraient jusqu'à n'en pouvoir plus, mais ils avaient pour moi le plus grand respect. Le temps étant passé, les tours de vis ont été oubliés, le respect m'est resté. C'est peut-être pour ça que, lorsque certains s'égaient, cela m'irrite un peu.

Pas moins de 8 panneaux drainent vers le parking mais pas un seul n'indique comment en sortir, seule une flèche impose de tourner vers la gauche. Après, pour qui ne connaît pas, c'est la grande aventure ! Il y a ceux qui plongent rue du Port et sortent rue du Nord, au point de départ, puis ceux plus courageux qui tentent le côté cimetière. Je ne parlerai pas de ceux qui, arrivés au bout de la rue Saint Orens, tournent vers la droite et se retrouvent sur l'allée des Platanes (oui, là il en reste encore !), mais seulement de ceux qui prennent rue de la gare à gauche, se disant qu'à la rigueur il restera le train comme dernier recours, arrivent à la Poste et si par chance ils tournent encore à gauche rejoindront enfin la RN 88. Ils auront parcouru pour cela pas loin d'un kilomètre ! Je pense que Manu a raison, ils ne s'arrêteront plus pour acheter un journal, un pain au chocolat ou bien se rafraîchir, il y a plus pratique ailleurs. Bien sûr on ne peut pas mettre un distributeur de GPS en sortie de parking, mais cela doit pouvoir s'améliorer un peu. D'ailleurs, il faut reconnaître qu'à présent, le stationnement le long de la nationale a fait de gros progrès.

Alors il y a bien ce projet, "ZAC du Bourdelas", né dans les années 2002 ou 3 qui devait déplacer le centre de Marssac et créer, je cite : "des cellules réservées aux commerces et services le long d'une esplanade centrale". Eurêka ! Finis les problèmes du parking Saint Orens, les visiteurs d'un jour iraient sur l'esplanade, Marssac ville nouvelle, un Marssac flambant neuf ! La ville vieille deviendrait cité préhistorique, la place du Barry vestige du passé et moi le vieux pressoir je me verrais classé au rang des dinosaures ! A propos, j'ai entendu l'autre jour quelqu'un parler de "Monsieur le Maire de la ville vieille", peut-être y a t'il eu entre temps la création d'une commune libre ?



Seulement voilà, ce projet était un peu pharaonique et il est devenu, la crise aidant, un véritable cauchemar pour nos élus et un très gros problème pour le budget de la commune. Le chantier est ouvert, de gros frais engagés, il est impératif de limiter les dégâts. Le conseil s'y emploie, dépense beaucoup d'énergie avec ses partenaires Tarn Habitat et la SEM, tout ça au détriment de nombre de projets qui se trouvent freinés. Donc patience, tout le conseil travaille et je ne pense pas, contrairement à ce que j'entends dire, qu'il ait manqué à ses engagements. Quant à la maison de retraite, c'est un peu l'arlésienne, celle dont on nous parlait dans les années 2006, 2007 a été refusée par arrêté conjoint de M. le Préfet du Tarn et de M. le Président du Conseil Général en date du 20 décembre 2007 par manque de moyens budgétaires. Les projets c'est très bien mais à condition que les finances suivent. A

l'époque, ce refus était resté un peu confidentiel. Et le pressoir sait ça me direz vous ? Et bien oui car, entendant toute sorte de bruits, j'ai posé des questions. Vous savez, lorsque l'eau du ruisseau commence à couler trouble, il vaut mieux croyez moi l'aller prendre à la source. J'ai même appris, et je vous en fais part, que toutes les constructions de ce genre d'établissement sont désormais bloquées jusqu'en 2013. Cela donne du temps pour peaufiner un nouveau projet de maison de retraite à Marssac. Mais j'en reviens à la "ZAC du Bourdelas", on pourrait peut-être espérer un nom plus poétique. Tout à fait entre nous, le mot "ZAC" n'a rien de convivial, je le trouve un peu "SEC" et quant au nom du lieu, peut-être aurait-il fallu se méfier un peu plus des deux premières syllabes. D'habitude, pour attirer les gens, les promoteurs ou autres investisseurs trouvent des noms ronflants laissant présager

qu'ils créent un paradis, un havre de bonheur où il fera bon vivre. Un exemple, tout près de là il y a Lamartine pour ceux qui sont poètes, puis le Clos Provençal dont le chant des cigales berce le Clos Fleuri avant d'aller se perdre dans le quartier de Plaisance ! Peut-être que le panneau, caché par une rangée d'arbres lorsque l'on vient d'Albi, gagnerait à être un peu revu.

Mais je murmure, je murmure, quel bavard direz-vous! Je vous laisse. Il me reste à vous souhaiter de bonnes fêtes de Pâques mais attention, pour la cueillette des œufs ne tardez pas trop, beaucoup de nids de poule ont disparu depuis l'an dernier.

*Paul L.*

# INFORMATION ECOLE DE MARSSAC

Préparation de la rentrée scolaire 2009 / 2010

*Enfants de plus de deux ans révolus avant  
le 2 septembre 2009 susceptibles de fréquenter  
l'école de Marssac*

Les parents dont les enfants sont susceptibles de fréquenter l'école de Marssac à la prochaine rentrée scolaire sont invités à se faire connaître avant le 20 avril 2009 auprès de la Mairie ou de l'école en complétant le coupon ci-dessous.

**Très important** : l'évaluation des effectifs est nécessaire pour une meilleure organisation des classes pour la prochaine rentrée. Prenez quelques minutes pour remplir ce document et le retourner à l'école ou à la Mairie. Merci d'avance.



**important**

## INFORMATION PRATIQUE

*Modalités d'inscriptions des nouveaux élèves à l'école*

- **Se présenter** à la Mairie de Marssac avec
  - \* un justificatif de domicile
  - \* le livret de famille
  
- **Prendre** ensuite rendez-vous avec le Directeur de l'école  
M. Estival au 05 63 53 10 17
  
- **Se rendre** à ce rendez-vous avec
  - \* la fiche d'inscription de la Mairie de Marssac
  - \* le carnet de santé de l'enfant

**Coupon de pointage à remettre à la Mairie de Marssac ou à l'école avant le 20 avril 2009**

Nom de l'enfant \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

*est susceptible de fréquenter l'école de Marssac à la prochaine rentrée.*

Nom des parents \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

N° de téléphone \_\_\_\_\_

Signature